

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

BACHELIER EN CONSTRUCTION

Enseignement supérieur technique de type court

Approuvé par le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale le 30/03/2006

BACHELIER EN CONSTRUCTION ⁽¹⁾

1) CHAMP D'ACTIVITE

Le bachelier en construction exerce une fonction à caractère technique ou technico-commercial, dans un bureau d'études ou sur chantier, dans les domaines liés à la construction, soit en génie civil soit en bâtiment.

C'est une personne de communication capable d'assumer le rôle de relais aussi bien humain que technique entre le(s) responsable(s), les partenaires sociaux et le personnel d'exécution ainsi qu'entre son entreprise et le monde extérieur.

Il analyse et contribue à résoudre les problèmes techniques et humains liés à sa fonction.

Sa formation l'amène à assurer des responsabilités d'encadrement.

2) TÂCHES

En étant sensible au bien-être, à la sécurité, à l'hygiène au travail, à l'environnement, et aux aspects économiques et urbanistiques, dans le respect des consignes et des normes en vigueur :

- assurer la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou de plusieurs chantiers jusqu'à la garantie du parfait achèvement des travaux (devis, coût prévisionnel, installation de chantier, états d'avancement, planification, ...);
- participer à l'élaboration et la réalisation des différents dossiers techniques de demandes administratives, d'adjudication et d'exécution (notes de calcul, plans, cahiers des charges, techniques spéciales ...);
- concrétiser les résultats de calculs sous forme graphique;
- prévoir et organiser, à partir d'un dossier technique, les différents outils et moyens permettant l'exécution des travaux de constructions nouvelles, de rénovation et d'entretien dans les meilleures conditions de délais et de coûts;
- appréhender la dimension commerciale et financière de l'entreprise;
- établir les relations avec les différents partenaires externes (clients, fournisseurs, services administratifs, sous-traitants, ...) ou internes à l'entreprise (bureau d'études, services gestionnaires, chef de chantier, ...)
- participer à la gestion d'un service d'entretien;
- participer aux mesures topographiques et à l'interprétation des analyses de terrain;
- mettre en œuvre des connaissances techniques et architecturales soit du bâtiment et de la voirie locale, soit des ouvrages d'art, des voies de communication (routes, voies navigables et ferrées) en appliquant les réglementations en vigueur;
- intervenir de façon pluridisciplinaire dans les domaines de la construction métallique, du béton armé, du bois, pour la réalisation des constructions publiques et privées;
- diffuser à tous les niveaux de l'entreprise les prescriptions du plan de sécurité et de santé, identifier les risques et envisager les mesures à prendre.

3) LES DEBOUCHES

Le bachelier en construction utilise ses compétences dans un service d'achat, de vente, de production ou de maintenance, notamment :

- en industrie;
- en entreprises privée et publique;
- en bureau d'études;
- dans un service public.

(1) à titre épïcène